

Dossier suivi par
Thibaut Derrien

Responsable Air-Energie-Climat

T. 04 79 52 52 04

t.derrien@grand-lac.fr

**Courrier à destination des maires des
communes de Grand Lac**

Aix-les-Bains, le 10/03/2022

OBJET : Appel à Projets « Contrat de Chaleur Renouvelable » – Recensement des projets

Madame Monsieur le Maire, cher collègue

La production d'énergie renouvelable est un objectif majeur du plan climat de l'agglomération. Son développement permet de limiter l'impact environnemental de notre consommation énergétique mais également d'augmenter notre autonomie énergétique.

Grand Lac souhaite accompagner le développement des projets d'énergie renouvelable en répondant à un appel à projet « CONTRAT DE CHALEUR RENOUVELABLE » auprès de l'ADEME.

Cet appel à projet vise à apporter des financements pour les projets :

- **D'installations de production de chaleur renouvelable** : géothermie, bois-énergie (chaudière bois) et/ou de solaire thermique,
- **De création ou d'extension de réseau de chaleur renouvelable**

Ces financements interviendraient **pour les projets en neuf ou en remplacement** de chaudière gaz, fioul ou électrique existant. Seraient **éligibles toutes les structures hors particuliers ou services de l'Etat**. Plus généralement, les structures disposant d'un SIRET sont éligibles : collectivités, entreprises, exploitations agricoles, copropriétés ...

Si notre candidature était retenue, nous pourrions financer durant une première période de 3 ans :

- Les études (faisabilité...) à hauteur de 50 à 70% ;
- Les investissements (travaux...) à hauteur de 25 à 50%, venant en cumul des autres aides existantes (FDEC, Etat...).

Une des principales exigences de l'appel à projet est de démontrer notre capacité à développer un nombre important de projets. Nous vous invitons donc à nous faire part de vos projets, que ceux-ci soient au simple stade de l'idée ou à un niveau plus mature : remplacement d'une chaudière gaz propane d'une salle des fêtes, réflexion sur la création d'un réseau de chaleur communal...

Nous vous invitons aussi et surtout à nous faire part d'autres potentiels porteurs de projets que vous connaissez : agriculteur ou camping réfléchissant à du solaire thermique, commerçant ou artisan voulant installer une chaudière bois...

Cet appel à projet est une réelle opportunité d'accélérer le développement d'énergies renouvelables sur le territoire et d'augmenter son autonomie. A l'heure où le prix des énergies flambe, diminuer notre dépendance est crucial pour nos habitants, nos entreprises et nos collectivités.

Pour nous aider dans ce recensement, vous pouvez :

- Contacter Thibaut Derrien, 06 20 16 12 69, t.derrien@grand-lac.fr
- Remplir le questionnaire en ligne sur le site de Grand Lac et sur le lien

<https://fr.surveymonkey.com/r/R6JK2N6>

N'hésitez pas à transmettre ce contact et le questionnaire aux personnes susceptibles de porter des projets. Le bouche-à-oreille est sans doute le meilleur moyen de communication sur notre territoire.

Comptant sur votre mobilisation, je vous prie d'agréer, Madame Monsieur le Maire, mes sentiments les plus distingués.

Marie-Claire Barbier

Vice- Présidente en charge de l'environnement,
du climat, de la transition énergétique et du lac.



Destinataires :

- Maires des communes de Grand Lac,

Pièces jointes :

- Délibération du 26 octobre 2021
- Visuel pour le recensement de projets

Grand Lac Communauté d'Agglomération

1500 Boulevard Lepic - 73100 AIX-LES-BAINS

04 79 35 00 51 | www.grand-lac.fr | contact@grand-lac.fr